

Assemblée publique

District électoral de Chavigny

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1** Lors de la séance que son Conseil a tenue le 5 novembre 2024, la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 103 / 2024 modifiant le Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) afin de créer la zone RES-2317 à même une partie de la zone RES-2060 et d'y autoriser la classe d'usage H4 (4 logements).
- 2** Ce projet de règlement affecte les zones ci-dessous décrites.

DISPOSITIONS # 1 et 2

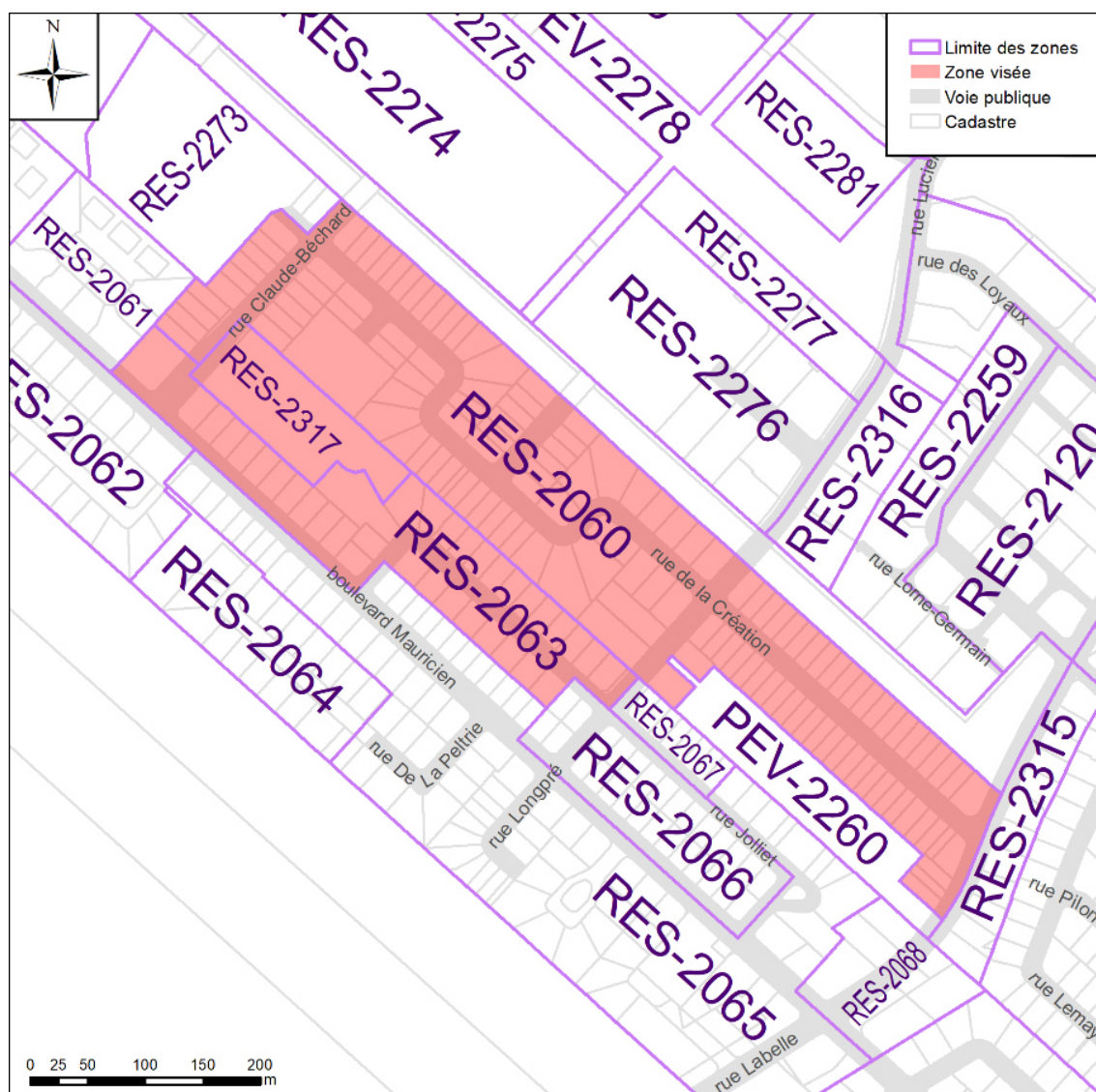
Objet :

- Créer la zone RES-2317 ainsi qu'agrandir la zone RES-2063
- Créer la grille de spécifications pour la RES-2317 et autoriser dans la nouvelle zone RES-2317 l'usage H4 (4 logements).

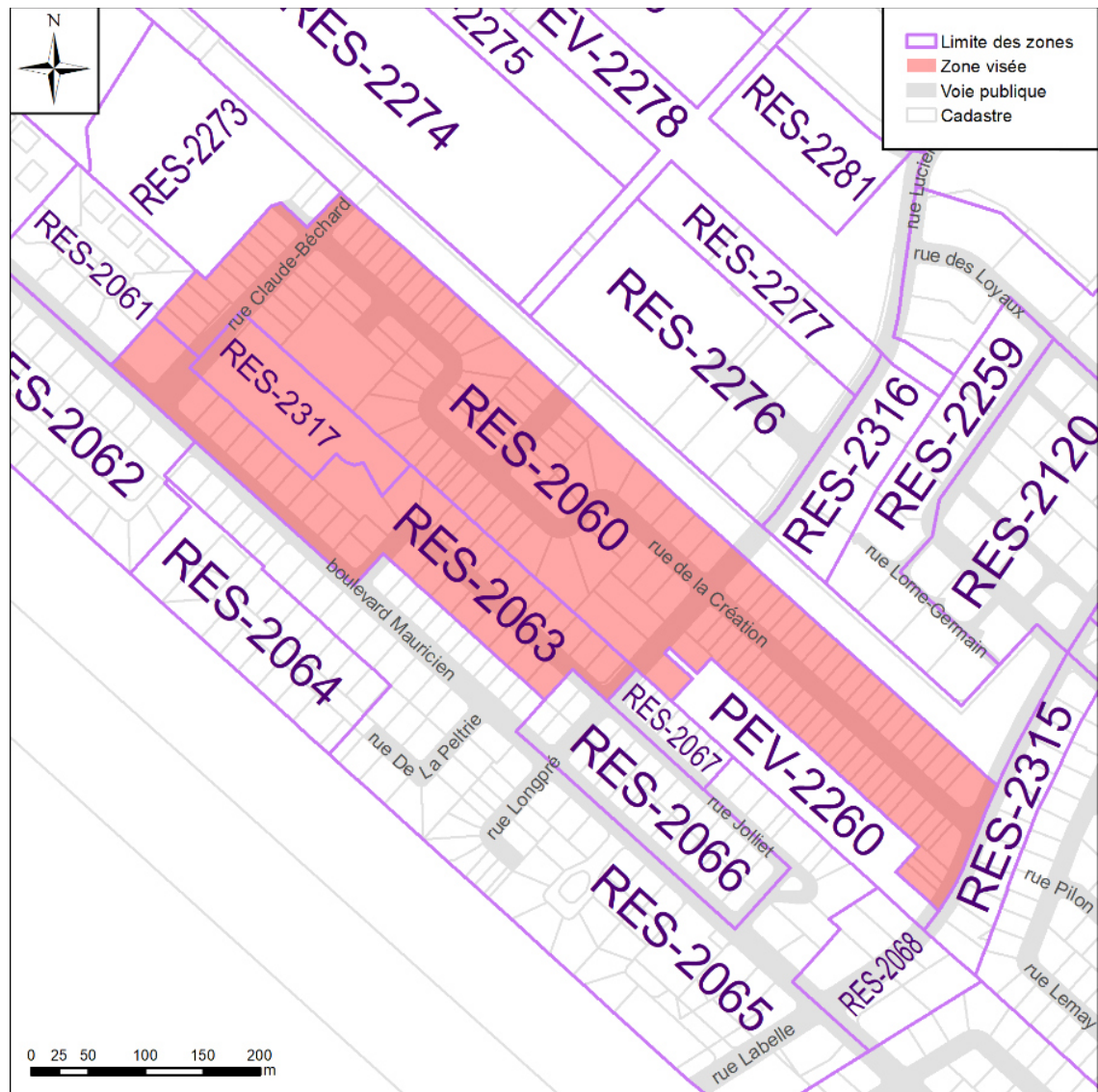
Zones visées :

Zones RES-2060 et RES-2063

Avant la modification règlementaire



Après la modification règlementaire



3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 3 décembre 2024 à 18 h**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

4 Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net

6 On peut consulter n° 103/2024 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net :

Trois-Rivières, ce 13 novembre 2024.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002